

Ondes de la rue Yves – Collet : l'antenne de téléphonie en cause ?

Le phénomène des interférences de la rue Yves-Collet (lire notre édition d'hier) fait réagir. Les victimes ont été nombreuses à nous faire part de leurs mésaventures, en s'apercevant qu'elles n'étaient pas les seules à rester plantées sur le bord de la chaussée. L'électronique des véhicules déraile sur une portion de rue de

200 m au moins.

Les riverains, déjà coutumiers du problème depuis deux ans, (réceptions radio perturbées, appareillages électroniques défaillants) pointent du doigt le relais téléphonique situé sur le toit de l'Espace Jaurès. Et si effectivement l'opérateur utilisant l'antenne était la cause de leurs sou-

cis ? D'autres sources d'interférences sont-elles à mettre en évidence ? La municipalité, estime que ce problème « relève de la compétence de l'Etat ». Quant à la préfecture, il n'y a pas, selon elle, « de problème de santé publique identifié, seulement un problème d'ordre technique ». Mais que sait-on finalement de

l'influence de ces ondes qui nous entourent ? Pendant que les usagers se plaignent, les dépanneurs se frottent les mains et profitent de l'aubaine. En cas de mise en cause de ce relais téléphonique, ne pourrait-on pas alors retourner la facture vers cet opérateur ?

Thomas Dao